

PAS DE ZFE

zones à faibles émissions

sans alternative !

À partir de 2025, toutes les métropoles et agglomérations de plus de 150 000 habitants devront déployer une Zone à Faibles Émissions (ZFE). Celles-ci interdiront l'accès à la ville et à la périphérie à tous les véhicules Diesel et aux véhicules Essence d'avant 2011.

Le gouvernement est resté trop longtemps convaincu que nous entrerions très lentement dans le réchauffement climatique et que les réformes seraient décidées plus tard. Prenant à la légère les projections des scientifiques du GIEC, et réprimant les luttes associatives et citoyennes, dénigrant les mises en garde et les propositions de la France insoumise, Macron et son monde ont mimé le changement nécessaire pour que rien ne change. Cette inaction climatique a été sanctionnée par deux fois par les tribunaux. Ce réchauffement, qui atteint déjà 1,8° de plus par rapport à 1900 en moyenne dans l'Hexagone, et plus encore dans les Outre-mer, perturbe le cycle de l'eau. Sécheresses extrêmes, canicules l'été, alternent déjà avec des épisodes de pluies intenses et d'inondations sans recharge des nappes.

40 000 Françaises et Français meurent chaque année à cause de la pollution de l'air dont les concentrations sont maximales aux abords des autoroutes et grands axes, qui ne sont pas inclus dans les ZFE. Les plus pauvres vivant aux abords des autoroutes urbaines ont donc la double peine : plus le droit d'utiliser leur voiture et la pollution sous leurs fenêtres.

Afin de garantir le droit à la mobilité, les réseaux de transports en commun, ferroviaires et cyclables doivent être développés entre les villes-centre et le périurbain avant la mise en place des ZFE.
Pour la justice sociale et écologique, vite, des alternatives !



NOS PROPOSITIONS

→ PAS D'ALTERNATIVE, PAS DE ZFE.

Nous demandons la suspension des ZFE dans les zones n'offrant pas d'alternative efficace à la voiture individuelle (transports en commun et mobilités actives comme la marche ou le vélo).

→ POUR FAVORISER LES VÉHICULES LÉGERS PLUTÔT QUE LES SUV

L'énergie consommée est directement liée au poids du véhicule. Des SUV électriques ou à essence récents de 2 tonnes consomment bien plus d'énergie que les citadines du même type de motorisation pesant 1 tonne au plus.

Une refonte de la vignette Crit'Air basée sur le poids et l'analyse complète du cycle de vie est nécessaire. Actuellement, Crit'Air dépend seulement de la date de mise en service du véhicule et de son type de motorisation. Mais en l'état, le SUV essence récent de 2 tonnes à 10L/100 est mieux classé que la CLIO de 2005 à 4L/100.

→ POUR UN FRET FERROVIAIRE PUBLIC

2 millions de camions supplémentaires chaque année sur les routes depuis la libéralisation du fret ferroviaire en 2006. Nous demandons un fret ferroviaire public et la fin du désossement de Fret SNCF.

→ POUR DES TRANSPORTS EN COMMUN POUR TOUTES ET TOUS

Méto, tram, bus, infrastructures cyclables. La majorité des centres-villes possèdent ces infrastructures mais la continuité des réseaux de transports ne suit pas l'étalement urbain. Les banlieues et périphéries sont les grandes oubliées. Pas d'alternative, pas de ZFE. **Il faut urgemment un Plan de mobilités décarbonées de la ville vers les périphéries et vice et versa.**

Retrouvez notre programme sur lafranceinsoumise.fr